

L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

un enjeu essentiel pour les enfants, un espace où l'on peut prendre son temps!

Article 31 de la Convention Internationale Relative aux Droits de l'Enfant (CIDE): « Tout enfant a le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique. »

«Je n'ai pas le temps!», «Dépêche-toi!», «On est en retard!»: ces phrases, que vous avez déjà certainement entendues ou prononcées, reflètent les rythmes effrénés auxquels chacun-e est soumis dans notre société. Face aux multiples injonctions d'efficacité, de rentabilité ou de performance qui nous assaillent quotidiennement, enfants comme adultes, ne serait-il pas temps de revenir à l'essentiel: prendre le temps de vivre?

> CADENCES INFERNALES

Pour beaucoup d'adultes, particulièrement pour les parents, chaque instant de la journée est minuté: journée de travail, entrecoupée de trajets divers (courses, conduire les enfants à l'école ou bien à leurs activités...), tâches domestiques, moments passés avec les enfants (où les devoirs et leçons prennent une place non négligeable...) et quelques activités de loisirs quand même, qui s'organisent parfois au prix de beaucoup de difficultés. Chaque journée avance ainsi au rythme de ses différentes étapes et le moindre retard, le moindre imprévu, dérègle la machine et génère du stress. Nous vivons dans un monde du pressé et du stressé, à courir après le temps, à regarder notre montre, à trépigner quand le bus a cinq minutes de retard ou à nous énerver quand il y a un embouteillage... dans l'attente des prochaines vacances, des prochains congés, où l'on pourra « souffler », « récupérer », « recharger ses batteries » (les mots sont évocateurs).

Cette cadence infernale, à laquelle beaucoup d'adultes sont soumis-es, n'épargne pas les en-

fants. En effet, les adultes, parents comme professionnel-le-s, étant confronté-e-s dans leur vie à une conception de leur temps vu comme quelque chose de compté, la transposent dès lors au temps des enfants qu'ils-elles côtoient: le temps devient quelque chose de précieux, qui ne doit pas être « perdu », qui doit « servir à quelque chose ».

Entraîné dans le sillage de l'adulte, l'enfant n'a pas le droit de traîner en route, de flâner, de s'arrêter... sous peine de le ralentir, cet adulte qui n'a pas le temps. Avec le risque, pour l'enfant un peu plus lent dans ses apprentissages et dans l'acquisition de compétences attendues, d'être vu comme dysfonctionnant. L'inflation, ces dernières années, des diagnostics de dysfonctionnements multiples, de troubles de l'apprentissage ou de l'attention, en est la preuve. Alors qu'en réalité, ce sont bien souvent les rythmes auxquels les enfants sont soumis dans notre société qui dysfonctionnent... Mais il est sans doute plus commode de vouloir « soigner » un individu que de remettre en question tout un système.

> DE PLUS EN PLUS DE COMPÉTENCES, DE PLUS EN PLUS TÔT

Notre système éducatif est imprégné de cette société du plus rapide, du plus performant et du plus rentable, au point de ressembler parfois à une machine qui s'est emballée. Mais « plus vite » ou « plus tôt » ne sont pas synonymes de meilleurs, ni d'adéquats, quand il s'agit d'apprentissages!

Sans tenir compte, par exemple, des capacités motrices, physiologiques ou cognitives des jeunes enfants, il est attendu d'eux qu'ils soient propres à deux ans (quid du contrôle musculaire sphinctérien?), qu'ils sachent s'habiller seuls et nouer leurs lacets dès l'entrée en classe d'accueil (sinon il y a toujours la solution de promouvoir le velcro et les chaussures à scratch auprès des parents...), qu'ils commencent à écrire dès cinq ans, de préférence en tenant correctement leur crayon (si ce n'est pas le cas, la parade existe, avec des crayons et stylos préformés ou des élastiques pour « soutenir » la petite main...).

Les enfants qui, il n'y a pas si longtemps, apprenaient à lire et écrire durant les premières années de l'école primaire, sont actuellement évalué-e-s dans certaines écoles dans cette compétence en fin d'école maternelle (devenue préscolaire) et on commence à entendre de plus en plus souvent parler de bilan d'acquisition de compétences en crèches!

Il s'agit non seulement d'une course effrénée à l'acquisition de plus en plus précoce de compétences, quitte à faire sauter à l'enfant des étapes importantes de son développement, mais pas de n'importe quelles compétences: des compétences formelles, à visée scolaire, déclinées en objectifs évaluables et certificatifs.

> LE TEMPS SOI-DISANT LIBRE

L'enfant n'a pas le droit de perdre du temps: pour devenir l'adulte performant, rentable, adapté aux exigences de notre société, pour qu'il ou elle « réussisse plus tard dans la vie » en ayant acquis toutes les qualités estimées nécessaires à cette réussite, chaque moment de sa vie doit être rentabilisé, utilisé, capitalisé... y compris son temps libre. Depuis 2003, l'établissement du décret Accueil Temps Libre a sans conteste permis d'améliorer la qualité d'accueil des enfants de 3 à 12 ans, mais la mise en œuvre du décret a également favorisé la création d'un nouveau débouché, voire d'un véritable marché de l'activité « extra-para-périscolaire ». Ainsi, l'offre d'ateliers, stages et autres propositions d'occupations pour l'après-école, le samedi et les vacances, a explosé. Le temps libre est devenu un marché juteux à investir, en réponse à la demande grandissante de parents surbookés et soucieux d'offrir du temps libre de qualité à leurs enfants.

Est ainsi apparu un nouveau type d'activité, l'activité dite « éducative », autrement dit l'activité utile: stages de vacances thématiques autour des maths ou des sciences, ateliers de lecture et d'écriture, séjours en néerlandais ou en anglais, activités-découvertes de la préhistoire, de l'espace, des insectes... Le monde du jeu et du jouet n'échappe pas à cette nouvelle logique de marché et l'on voit se développer, par exemple, toute une gamme de jeux de société « pour apprendre »: à calculer, à écrire sans fautes, à identifier les couleurs, à connaître les capitales européennes...

On assigne donc les loisirs des enfants à des apprentissages formels et l'on peut légitimement se demander quand les enfants ont encore le droit de souffler, se reposer, créer, rêver... ou ne rien faire?

> L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE : UN ESPACE-TEMPS À PRÉSERVER

Dans le paysage diversifié de l'Accueil Temps Libre, l'accueil extrascolaire est un cadre particulier. Mis en œuvre le plus souvent au sein même d'une structure scolaire, il est important pourtant de ne pas en confondre les cadres. L'accueil extrascolaire, c'est un espace-temps où la créativité doit être encouragée, où l'imagination peut s'envoler, où l'évaluation quantitative est exclue... Où chacun-e peut jouer, évoluer, grandir, à son rythme.

Mais l'accueil extrascolaire, c'est aussi le parent pauvre de ce secteur en pleine construction qu'est l'Accueil Temps Libre: au manque récurrent de moyens humains et matériels, s'ajoute un manque de reconnaissance des acteurs-actrices de terrain. Le décret ATL a certainement permis de favoriser la visibilité du métier d'accueillant-e-s extrascolaires, néanmoins le chemin est encore long pour que leur rôle éducatif soit reconnu à sa juste valeur... et les risques de dérive sont nombreux.

On est passé en quelques années d'une vision du temps extrascolaire comme d'un temps de garderie-parking (où les enfants attendaient dans la cour que leurs parents arrivent, pris en charge par des personnes ayant peu ou pas de qualifications pédagogiques, chargées de les « surveiller ») à un temps d'animation (où les enfants peuvent vivre des activités, pris en charge par des personnes

compétentes et attentives à leurs besoins), ce qui est une très bonne chose. Le problème se pose quand l'animation dans le cadre extrascolaire est envisagée comme un moyen pour cadrer ou remédier plutôt que pour offrir des possibilités.

Certains pouvoirs organisateurs (directions d'école, coordinations ATL, responsables d'équipe...) utilisent en effet la démarche de professionnalisation en cours comme prétexte pour formaliser de plus en plus le temps extrascolaire des enfants. « Il faut bien que les formations servent à quelque chose! »: comme si cette professionnalisation des accueillant-e-s extrascolaires allait de pair avec une exigence d'activités organisées, planifiées, obligatoires (ce qui est déjà contraire à la notion de temps libre)... et souvent à visée scolaire.

Les professionnel-le-s de l'accueil extrascolaire se voient de plus en plus contraint e s de répondre à la pression (de leurs responsables, des enseignant-e-s, mais aussi des parents) de prouver l'utilité de leur action éducative: en réalisant des programmes hebdomadaires d'activités obligatoires, en rédigeant des fiches-projets journalières avec des objectifs à atteindre, des compétences visées, etc.

Les possibilités de prises d'initiatives des enfants sur les moments d'accueil se réduisent comme peau de chagrin, de même que les occasions de poser des choix, de lancer des projets, d'exprimer des envies, voire des besoins... de ne rien faire «d'utile». «Qu'est-ce qu'il a fait aujourd'hui?» est la question récurrente posée aux accueillant-e-s par les parents qui viennent rechercher leur enfant en fin de journée; «Qu'est-ce que tu as prévu comme activités demain?» est la question récurrente des responsables.

> L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE: UN ESPACE-TEMPS À VALORISER

C'est une évidence: la demande de reconnaissance de la valeur éducative de l'accueil extrascolaire par les acteurs et actrices du secteur est légitime et nécessaire. Mais il est important de ne pas se tromper d'argumentaire. L'erreur serait de vouloir lui donner plus de valeur en lui attribuant des intérêts pédagogiques ciblés, amenant une confusion entre des finalités attendues et les effets d'un temps libre de qualité.

Par exemple, l'accueil extrascolaire ne sert pas à ce que les enfants apprennent le vivre-ensemble: c'est en partageant des moments d'accueil de qualité (où des choix sont possibles, où les rythmes sont respectés, où les enfants jouent, se parlent, interagissent...) que les enfants vont, de fait, apprendre à vivre ensemble.

On peut transposer à l'accueil extrascolaire cette citation de Jean Epstein sur le jeu: «L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue!» De la même manière qu'un jeu ne doit pas servir à ce que l'enfant s'améliore dans une compétence formelle (au risque de pervertir le sens et l'objet même du jeu), l'accueil extrascolaire ne doit pas être instrumentalisé: il est riche d'apprentissages de manière intrinsèque s'il est réfléchi à hauteur d'enfant, pour l'enfant!

L'accueil extrascolaire, c'est le moment où l'école s'arrête, où les élèves redeviennent des enfants. C'est un espace-temps privilégié, une « bulle » où l'enfant pourra être pris en considération dans sa globalité, où il pourra respirer, souffler, imaginer... C'est un temps éducatif où les professionnel-le-s sont disponibles, accessibles, attentif-ve-s au rythme des enfants; où les espaces ont été réfléchis et aménagés; où du matériel est prévu et des activités envisagées pour répondre à leurs besoins, sans obligation de participation ou attente de résultat...

C'est pourquoi à travers cette démarche collective de valorisation de l'accueil extrascolaire, nous plaidons:

- Pour laisser le temps libre à l'enfance.
- Pour laisser les enfants tranquilles, en leur épargnant un maximum les pressions auxquelles nous sommes soumis-es en tant qu'adultes et les exigences de performance de notre société.
- Pour une reconnaissance du temps extra-scolaire comme d'un temps éducatif à part entière, dégagé des logiques scolaires.
- Pour un accueil extrascolaire qui permette à l'enfant de poser des choix et d'être acteur de son temps.
- Pour une réelle prise en compte de l'accueil extrascolaire et des professionnel-le-s qui y agissent, par les parents, enseignant-e-s, responsables, pouvoirs publics, élu-e-s...

www.du-temps-extra.be

UNE ACTION

des CEMÉA Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active, de COALA Centre d'Organisation et d'Animation de Loisirs Actifs, de la FFEDD Fédération Francophone des Écoles de Devoirs.







AVEC LE SOUTIEN

du Délégué Général aux Droits de l'Enfant, de l'ONE et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Ligue des Droits de l'Enfant, de la FAPEO, du CJLg et de la Plateforme communautaire des coordinations ATL.













